

De: **conseil.études-lettres** conseil-etudes-lettres@unil.ch

Objet: Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations du semestre 2018A + désinscriptions

Date: 19 octobre 2018 09:10

À: etudiants-lett-master@unil.ch, etudiants-lett-bachelor@unil.ch

Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations du semestre 2018A + désinscriptions

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous vous rappelons que la période pour les **inscriptions tardives aux enseignements et aux évaluations** (validations et examens de la session de janvier 2019) **du semestre d'automne 2018** contre le paiement d'une taxe de 200 fr. est ouverte **jusqu'au vendredi 26 octobre, 17h00**.

Vous pouvez passer au secrétariat des étudiants (bureau 2051) jusqu'au vendredi 26 octobre à 17:00 pour vous acquitter, le cas échéant, du paiement de la taxe. Normalement, le secrétariat est ouvert tous les matins de 8:30 à 12:00. Le vendredi 26, il sera exceptionnellement ouvert l'après-midi jusqu'à 17:00.

Pour les dispositions régissant l'inscription tardive, veuillez vous référer aux directives 0.18 et 0.19:

<https://www.unil.ch/lettres/home/menust/faculte/reglements-directives.html>

Jusqu'au vendredi 26 octobre, vous avez encore la possibilité de **vous désinscrire des évaluations** (validations ou examens) que vous ne souhaitez pas réaliser pour la session d'examens de janvier 2019. **Attention! Au-delà du 26 octobre, toutes vos inscriptions seront définitives pour la session d'examens de janvier 2019.**

Marche à suivre pour vos éventuelles désinscriptions:

1. Ouvrez la page des enseignements et des évaluations du site internet de la Faculté des lettres:
<https://www.unil.ch/lettres/home/menust/etudiantes/enseignements-evaluations.html>
2. Cliquez sur le lien [Désinscriptions](#).
3. Cliquez sur le bandeau bordeaux «Retrait des examens et des validations» de la discipline pour laquelle vous souhaitez vous désinscrire d'une ou de plusieurs évaluations.
4. Prenez connaissance des textes réglementaires.
5. Retirer par un clic la coche de l'évaluation dont vous souhaitez vous désinscrire, puis enregistrez.
6. Cliquez sur l'e-mail de confirmation pour effectuer un logout.

Ne perdez pas de vue que **cette opération est irréversible!** Une fois retirée, votre inscription est perdue: vous ne pouvez pas vous réinscrire à l'évaluation concernée. **Nous n'entrons pas en matière pour d'éventuelles réinscriptions!**

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous prie de recevoir, chères étudiantes, chers étudiants, mes salutations les meilleures.

Yvan Bubloz

Yvan Bubloz
Adjoint aux affaires étudiantes
Faculté des lettres
Bureau 2050, Anthropole
Tél. 021 692 28 93
Yvan.Bubloz@unil.ch
conseilEtudes-Lettres@unil.ch

P.S. Les trois vecteurs officiels de l'information aux étudiants sont le tableau d'affichage du secrétariat des étudiants, la messagerie électronique et le site internet de la Faculté.